

**Discours prononcé par Stéphane PIHIER
Inauguration des travaux et du ponton
Samedi 15 octobre 2011**

Bonjour à tous

La manifestation d'aujourd'hui revêt un caractère particulier à plus d'un titre. L'année 2011 aura en effet été marquée à la fois par la réalisation d'une série de travaux conséquents au sein du bâtiment, d'investissements non moins importants de la part du club et enfin par des résultats sportifs remarquables. C'est donc un président heureux qui s'exprime devant vous aujourd'hui.

Pour ce qui est des travaux, je dirai sobrement que nous les attendions depuis longtemps. Déjà, en 2000, sous la présidence de Pierre Ruban, nous évoquions l'urgence concernant la rénovation des douches et des installations de chauffage qui dataient de la création du bâtiment.

Aujourd'hui, c'est chose faite. Et je suis certain que personne ne regrettera le mince filet d'eau tiédasse des douches et la vétusté des carrelages ni les réunions hivernales du Comité emmitouflés dans nos anoraks.

Je voudrais saluer ici le rôle du Syndicat intercommunal de l'aviron des Rives de Seine propriétaire du bâtiment qui après avoir financé en 2010 la remise en état de la clôture a investi encore cette année autour de 120 000 € pour effectuer ces travaux de rénovations de nos installations. Ceci n'aurait pu être réalisé sans le concours financier des communes, du Conseil Général et de la réserve parlementaire de notre député et conseiller général Pierre Lequiller ici présent. Je voudrais aussi témoigner de l'engagement du président du Syndicat, François Roussel Devaux qui a rendu la chose enfin possible et du soutien sans faille de Jean-Claude Merle, Vice-président du Syndicat. Naturellement je pense également à Patrick Hervouet qui, au niveau du Club a fait l'interface avec les entreprises et suivi quotidiennement le chantier, tâche qui n'a pas toujours été simple. Enfin, je n'oublie pas les élus des neuf communes membres du Syndicat que je remercie chaleureusement de leur présence aujourd'hui : Madame Gorgues, maire de Port-Marly, Madame Pascal, Maire de Bougival.

Fort de cet élan de modernisation de nos installations qui j'espère pourra se poursuivre un jour sur l'isolation et les façades (à moins que nous ne changions de rive), le club de son côté s'est engagé dans le remplacement du ponton devenu lui aussi vétuste et trop petit pour répondre à nos besoins.

Après une réflexion et des études de près d'un an conduites en interne par Stephen Woynar qui a, entre autres rassemblé plusieurs milliers de données pour calculer la bonne longueur des passerelles susceptible de nous protéger de la plupart des crues tout en nous apportant un confort d'utilisation au quotidien, vous pouvez enfin contempler le résultat devant vous.

Steve a également suivi sa mise en place en coordination avec l'entreprise Poralu (le fournisseur du ponton) et la société EMCC qui a réalisé avec diligence et efficacité le battage des pieux et l'accrochage du ponton.

Cette opération ponton ce chiffre à 70 000 €. Administrativement portée par le Syndicat pour pouvoir bénéficier de la récupération de la TVA, c'est le club qui au final en assure le financement. Merci à la ville de Port-Marly (Mme le Maire) qui a octroyé pour cette opération au Syndicat et donc par ricochet au club une subvention exceptionnelle de 8000 € pour le ponton.

En conclusion, c'est donc près de 200 000 € qui viennent d'être investis pour le club. Mmes et Messieurs les élus, à la vue de ce chiffre important, je vois monter en vous une interrogation. Avons nous fait un bon placement de l'argent du contribuable ?

Je vous rassure immédiatement. Mille fois oui.

Depuis sa création en 1948, le RCPM n'a cessé de se développer et d'engranger des succès sportifs. Bon an mal an, le club compte désormais plus de 350 adhérents dont 90 jeunes ; sans compter la fréquentation en provenance des journées découvertes, l'accueil à l'année de scolaires ou bien encore l'organisation de journées d'intégration pour les écoles.

L'aviron sport trop peu médiatisé malgré son lot de médailles aux Jeux olympiques attire donc de plus en plus et ce n'est pas Pierre Drouard, Président du jeune club du Mesnil Maisons Laffitte, merci de ta présence Pierre, qui me contredira.

Sport complet, sport de plein air, sport d'équipe, l'aviron est porteur de valeurs essentielles.

Du côté du public loisir nous faisons le plein. Cette année encore plus de 80 débutants adultes sont venus nous rejoindre. Comme vous pouvez l'imaginer, tout le monde est mis à contribution en ce début de saison pour assurer l'encadrement. Un grand merci à Franck Thévenot, notre professionnel, ainsi qu'à Marie-Laure Grosjean notre vice-présidente et à toute l'équipe de bénévoles qui, samedi après samedi, organisent les séances d'initiation et préparent les randonnées.

Le secteur compétition n'est pas en reste, loin s'en faut. Depuis les minimes encadrés par Franck Thévenot jusqu'aux rameurs vétérans, les couleurs du club sont présentes presque toutes les semaines de l'année sur un bassin d'aviron en France mais aussi à l'étranger.

Nos rameuses vétéranes étaient ainsi début septembre en Pologne à Poznam à l'occasion des Masters internationaux. Joëlle Thuez et Annie Ponsonnet se sont particulièrement distingués en réalisant les meilleurs temps mondiaux dans leur catégorie.

Mais la valeur n'attend pas forcément le nombre des années et comme vous vous en doutez, nous donnons avec Philippe Couloy, Vice-Président en charge de la Commission sportive, la priorité aux jeunes compétiteurs dont l'encadrement est assuré par nos deux professionnels et par nos entraîneurs bénévoles.

L'aviron est un sport exigeant et pour espérer gagner, il faut s'entraîner, s'entraîner encore et encore. Malgré les tentations de se disperser qui ne manquent pas, nombreux sont les minimes, cadets, juniors, garçons et filles qui se mobilisent saison après saison pour participer à des régates certes, mais but ultime de la saison sportive, décrocher la qualification pour les championnats de France.

Cette année encore nous étions présents aux championnats de France Cadet junior qui se sont déroulés à Vichy à la fin du mois de juin. Merci à Vasile Tomoiaga, notre entraîneur professionnel qui a rendu la chose possible avec l'aide précieuse de Gérard Aubry et de Steve Woynar.

Trois équipes ont représenté le RCPM :

Un Quatre rameurs cadets en quatre de couple (Hadrien Gode, Guillaume Raille, Vincent Petit et Vincent Marx) qui termine troisième de la finale B

Deux rameuses juniors en deux de couple (Solène Hervouet et Violette Joncour) qui se sont arrêtés aux portes des demi finales.

Et enfin un quatre de pointe barré junior qui fait toute notre fierté aujourd'hui.

En effet, Thomas Portsmouth, Hadrien Derveaux, Benjamin Cherel, Henri Hicks et leur barreur André Petitfrère, sous la conduite de leur entraîneur Vasile Tomoiaga sont montés sur la plus haute marche du podium en décrochant le titre de Champion de France Junior dans leur catégorie.

Je crois que nous pouvons les applaudir.

Jacques Lelionnais, vice-président d'honneur du RCPM veut d'ailleurs nous dire quelques mots.

Pour terminer et avant de nous retrouver dans la grande salle du RCPM pour partager le verre de l'amitié et féliciter encore une fois nos jeunes champions, je propose qu'avec les élus, que je remercie tout particulièrement de leur présence, de marquer la fin des travaux en inaugurant officiellement le ponton.